

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : MARTY, André

Titre : « La sécheresse en zone intertropicale. Pour une lutte intégrée : Région de Gao Mali », in Actes du Colloque « Résistance à la sécheresse en milieu intertropical : quelles recherches pour le moyen terme », Dakar Ngor, 24-27 septembre 1984, pp.495-503

Editeur : CIRAD, ISRA, Montpellier

Date : 1985

La sécheresse en zone intertropicale

Pour une lutte intégrée

*Actes du colloque "Résistance à la sécheresse en milieu intertropical :
quelles recherches pour le moyen terme ?" organisé à Dakar Ngor
du 24 au 27 septembre 1984 par le Centre de coopération internationale
en recherche agronomique pour le développement (CIRAD - GERDAT)
et l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA).*

A. MARTY

IRAM 49, Rue de La Glacière
75013 PARIS

I. INTRODUCTION

"Vous nous avez fait des puits. Vous avez vacciné nos vaches. Mais vous n'avez rien fait pour nos pâturages". Cette phrase adressée à un groupe de techniciens par un éleveur nomade lors de la sécheresse de 1973 résume assez bien les priorités accordées jusque dans un passé récent par les politiques d'élevage et en même temps elle traduit une conception de l'intervention fondée sur la passivité des populations rurales.

Depuis, les aléas climatiques n'ont cessé de mettre en évidence l'extrême fragilité des écosystèmes sahéliens et le problème des pâturages demeure au coeur du devenir des économies pastorales.

L'expérience exposée dans ce document représente une tentative de recherche expérimentale en milieu réel pour traduire en actes certaines propositions des disciplines agrostologiques (réservations et rotation des parcours) mais prises effectivement en charge par les populations concernées (dans le cadre des coopératives d'éleveurs).

II. LE CADRE GENERAL

L'expérience est en cours dans le N-E malien depuis 1975. L'action est menée dans le cadre d'un programme national de relance des organismes coopératifs qui couvre désormais l'ensemble régional de la Boucle du Niger et qui se préoccupe autant des populations sédentaires et nomades, des activités à la fois d'élevage, d'agriculture et de pêche. Elle s'inscrit dans un ensemble d'actions coopératives étroitement liées entre elles et mises au point en réponse à des besoins exprimés par les communautés de pasteurs : approvisionnement en biens de consommation courante, reconstitution du cheptel (de

75 à 79), travaux d'investissement général (bâtiments, puits, etc.), appuis vétérinaires, alphabétisation, soins de santé primaire.

La méthodologie repose sur le principe que toute l'intervention doit faire l'objet de patientes concertations entre les populations organisées en coopératives et les techniciens des divers services : analyse préalable, programmation des actions, réalisation, évaluation, réajustement. L'organisation coopérative représente donc le partenaire des services ; elle a l'avantage d'être ouverte à tous les éleveurs d'un même arrondissement sans exclusivité tout en étant capable d'adaptation et d'évolution.

III. L'INTRODUCTION DE LA GESTION DES PATURAGES ET DES POINTS D'EAU

Un obstacle de taille résidait au départ dans la réticence assez générale éprouvée par de nombreux éleveurs à l'idée d'une intervention humaine dans le domaine des ressources naturelles considéré comme sacré. Plutôt que de contrer de front une telle conception profondément inscrite dans les esprits, nous avons recherché patiemment à repérer avec eux les facteurs anthropiques dans les phénomènes de réduction voire même de gaspillage du couvert végétal, y compris les années de sécheresse en étudiant mois par mois l'utilisation d'un espace donné. La conclusion d'une telle maïeutique aboutit en fait aux questions suivantes : existe-t-il un moyen pour limiter les dégâts en cas de sécheresse ? et pour garantir l'alimentation des animaux en fin de saison sèche ?

L'objectif recherché se décompose en deux : favoriser au maximum la régénération naturelle en saison des pluies (période où se joue le stock annuel) et garantir au maximum l'alimentation des troupeaux en période critique (fin de saison sèche).

La recherche de solutions se trouve facilitée par la présence de deux atouts : d'une part, les vieux éleveurs gardent le souvenir d'un système où les pâturages de saison sèche parvenaient mieux que présentement à se régénérer grâce à l'absence de charge en saison pluvieuse ; d'autre

part, la pénurie alimentaire d'ordre chronique pousse à protéger au mieux les terrains de *Panicum laetum* en vue de la cueillette du fonio.

La stratégie adoptée sera de partir de ce besoin et de l'étendre peu à peu à de vrais pâturages. L'unité de gestion (dans le Haoussa de Gao) est le "secteur pastoral", une subdivision coopérative de l'arrondissement qui correspond aux pâturages de saison sèche de groupes d'éleveurs habitués à nomadiser ensemble et qui dispose au minimum d'un point d'eau permanent (mares, puits, puisards) et d'autres semi-permanents. Le rayon d'action peut varier selon les cas entre 15 à 50 km. L'autre dimension géographique retenue est la "zone pastorale" c'est-à-dire l'ensemble de l'aire de production annuelle intégrant tous les secteurs pastoraux qui utilisent en commun les mêmes pâturages de saison de pluies et terres salées à l'occasion des transhumances lesquelles lui confèrent une cohérence propre. La zone pastorale peut s'étendre sur plusieurs centaines de km (jusqu'à 300 km environ). Il va de soi que les modes de gestion retenus entre secteurs doivent être capables de s'harmoniser au sein d'une même zone pastorale.

Le système de gestion mis en place repose sur la réalisation de deux réunions annuelles : la première au début des pluies pour délimiter les réservations de terrains de *Panicum laetum* et de pâturages pendant l'hivernage ; la deuxième, en début de saison sèche pour dresser un bilan des disponibilités et préciser d'éventuelles prolongations de certaines réservations inaugurées par la première réunion (le délai pouvant aller au plus jusqu'en mars ou avril). Si des éleveurs autochtones ou extérieurs pâturent dans les zones interdites, les surveillants coopératifs leur rappellent la décision. En cas de refus, l'administration locale intervient et sanctionne.

Du côté des techniciens qui ont animé les discussions d'élaboration et de mise en pratique, trois préoccupations sont à relever :

- * traiter les secteurs pastoraux cas par cas et tenir compte des contingences locales imposées par la situation géographique des points d'eau, des agglomérations éventuelles.

des écosystèmes pastoraux ;

* aller à la vitesse maîtrisable pour la population, l'important étant d'accompagner celle-ci dans sa capacité propre à expérimenter de son propre gré un système de réservation ;

* veiller à ce que les éleveurs non ressortissants du secteur et dits "étrangers" ne soient pas exclus mais soient associés.

IV. LES PREMIERS RESULTATS

Le premier résultat est qu'aujourd'hui le thème de la gestion de l'espace pastoral est accepté par une majorité d'éleveurs et de responsables. Beaucoup en voient l'utilité et la nécessité. Les nombreuses discussions et la méthode d'application ont permis d'éviter des phénomènes de rejet si fréquents en matière de vulgarisation et on a favorisé un certain développement de la "conscience écologique". On peut même affirmer qu'avec l'accentuation de la sécheresse entre 81 et 84, cette action fait l'objet d'un net regain d'intérêt.

Mais la réussite est encore loin d'être totale. Certes des réservations ont été bien faites, mais il y a eu aussi des échecs : des décisions non suivies d'application sinon dévoyées lors de la réalisation.

D'une façon générale, on peut affirmer que le système fonctionne quand les trois types de partenaires (responsables éleveurs, techniciens et administrateurs locaux) s'accordent pour réaliser chacun leur rôle. Les deux premiers ont à étudier les modalités pratiques des réservations les mieux appropriées au cours de deux réunions, les responsables coopératifs ont aussi pour mission de veiller à ce que les surveillants désignés fassent correctement leur travail ; l'administration doit être en mesure d'intervenir efficacement et à temps en cas de récalcitrants. Si ces conditions ne sont pas remplies, dans la conjoncture actuelle, cela ne peut être que l'échec.

V. PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

Une première phase expérimentale qui a pu secréter l'acceptation du thème malgré un suivi technique de type très extensif devrait pouvoir déboucher sur une phase beaucoup plus scientifique et plus intensive tout en maintenant le dialogue entre toutes les parties intéressées.

*5.1 - Amélioration du fonctionnement

des techniques de réservation

et de rotation
-----*

*5.1.1 - Parvenir à mieux qualifier
et quantifier les ressources
annuelles et les besoins*

Cet effort devrait permettre de mieux définir à l'avance les seuils de risque et de déficit fourrager en intégrant au minimum les données suivantes :

- * le degré de variabilité interannuelle du disponible fourrager ;
- * le degré "d'élasticité" de l'espace pâturable par secteur et par saison ;
- * le degré de variabilité de la charge animale et des modes de pression des différents troupeaux sur un cycle annuel.

5.1.2 - Concernant la durée des réservations

- * quels sont les critères pour déterminer la période, le démarrage, la durée et la fin ? ;
- * y-a-t-il une durée minimum en deçà de laquelle la mise en défense est inutile ? ;
- * comment valoriser au maximum l'hivernage comme saison de pousse de la végétation ?

5.1.3 - *Concernant leur position
dans l'espace*

- * quels sont les critères pour préciser les dimensions, les superficies et les limites sans oublier l'emplacement par rapport aux points d'eau, aux terres salées, aux circuits de transhumance, aux pôles de sédentarisation, aux zones de transfert possibles pour les animaux ? ;
- * est-il judicieux d'avoir une répartition de zones alternativement réservées et libres ? ;
- * est-il pertinent de dresser une liste de mises en défens temporaires une fois pour toutes ?

5.1.4 - *Concernant leur intensité*

- * la mise en défens doit-elle être totale ou peut-elle souffrir des exceptions ? Si oui, lesquelles ? Et dans quelles circonstances ? ;
- * comment peut-on accroître l'efficacité des surveillants ?

5.1.5 - *Concernant la participation
différenciée des éleveurs*

- * Peut-on identifier et expliquer les motivations des uns et des autres ?

5.2 - *Prise en compte des modifications

ou innovations en cours
-----*

Depuis quelques années, les sociétés de pasteurs vivent une mutation sans précédent qui renouvelle fondamentalement toute approche de recherche-développement : sédentarisation, exode temporaire, diversification des sources de revenu, apprentissage de nouvelles techniques, changements dans la conduite des troupeaux et la structure de ceux-ci (entre espèces et au sein d'une même espèce), commercialisation accrue du bétail, besoins multipliés en produits de consommation, tentatives de jardinage et d'agriculture.

On peut se douter que la propension actuelle à se sédentariser entraîne une moindre mobilité des troupeaux et renforce

la tendance à une charge permanente des points les plus sensibles.

5.3 - Identifier les techniques

*-----
complémentaires les mieux appropriées
-----*

Vu les leçons tirées de l'expérience récente, elles devraient tourner autour de l'objectif de la sécurisation maximale :

- * dans quelle mesure peut-on valoriser davantage la gestion des pâturages en recourant à des techniques plus intensificatrices et capables de réduire les risques : réensemencement, plantations, lutte contre l'érosion, travaux des sols pour augmenter le bilan hydrique, pare-feux, etc. A quel coût ? ;
- * quelles sont les implications foncières de telles dispositions ? Quelles seraient les conséquences sur la division et la rémunération du travail ?

Toutes ces questions et d'autres devraient faciliter la mise au point d'une typologie des situations en présence et la définition de stratégies plus affinées et plus efficaces du point de vue de la sécurisation des éleveurs.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) DRC (Direction Régionale Coopération). *Gao. Rapports annuels depuis 1976.*
- (2) DCR. (1982). *Gao. La gestion de l'espace sylvo-agropastoral et pluvial dans le cadre de la relance du mouvement coopératif.* Février 1982. 5 pages.
- (3) MAHMOUD M. (1980). *Le cercle de Gourma Rharous ou Le Haut Gourma Central.* 201 pages + 7 cartes.
- (4) MARTY A. (1977). *De la lutte contre la désertification*

à l'organisation des éleveurs en milieu pastoral sahélien. FAO - EMASAR, pp. 109-134.

- (5) MARTY A. (1975). *Rapport de mission en sixième région Mali*. Mars-Mai 1975. IRAM - 125 pages + annexes.

SUMMARY

The text relates the efforts made by the Malian technical services since 1975 to introduce the themes of temporary protection and the rotation of grazing lands through dialogue with the nomadic herdsmen organized in cooperatives so as to enable the vegetation to develop during the rainy season and to guarantee the most grazing lands possible during the critical period (the end of the dry season).

The management unit is composed of the "pastoral sector", which corresponds to the dry season grazing lands of those groups of herdsmen accustomed to "nomadize" around a permanent water hole and other semi-permanent ones (within a radius of 15 to 50 km). The "pastoral zone" itself is much larger (it includes the transhumances which can extend up to 300 km) : it embodies the yearly production area which includes the dry season grazing lands, the rainy season ones and the saline land ones ; thus, it includes several "pastoral sectors".

Management efforts have been directed up to now towards the dry season sectors : those herdsmen involved meet once at the beginning of the rainy season to delimit the reserve lands and again after the transhumance period to evaluate the grazing area remaining after the rains and to make the necessary decisions, either to reduce or to increase the length of time the reserves must be kept in order guarantee pastures for the herds until the next rainy season.

The first results are still limited, but encouraging : the population has shown increasing interest.

PROPOSALS

In the future, such action merits more intensive "applied research" which would include the three following objectives :

- * to improve the actual functioning of the grazing land control by an improved assesment of quality and quantity of annual resources according to the herds needs which would enable more specific regulations as to the choice of site, size, lenght, amount of reserves to be specified not to forget to social implications ;
- * to take into consideration the numerous recent changes experienced by the pastoral societies which, have affected and continue to affect the herds management and their mobility in space ;
- * to identify the complementary techniques which will enable the herdsmen and their herds to become even more secure than presently.